



Site classé
Patrimoine
national



Lac de Guéry et ses abords

Puy-de-Dôme

Date de l'arrêté : 27 juillet 1973

Communes concernées : Mont-Dore, Orcival, Perpezat, Saulzet-le-Froid

Superficie : 145,44 ha

Le lac de Guéry, lac de surcreusement glaciaire associé à un barrage volcanique, fait partie de cette mosaïque de lacs qui émaillent la région du Mont-Dore et qui rendent cette partie de l'Auvergne si pittoresque. Différent du lac Chambon et du lac d'Aydat ses voisins, c'est une nappe d'eau ovale de 22 hectares, installée à 1 260 mètres d'altitude dans un décor de pâturage avec au loin, le massif des Monts Dore. Un torrent venant de la Banne d'Ordanche alimente le lac, dans lequel il tombe par une double cascade de petite hauteur.

C'est ce caractère sévère et austère du lieu, saisissant, surtout en hiver lorsqu'il évoque un paysage de grand Nord, qui conduit à une première mesure de protection en 1946, à une époque où *"l'aspect sauvage et dénudé"* du lac séduit. Seules habitations sur les rives, une auberge, toujours en activité, et un buron, c'est-à-dire une fromagerie, à la

pointe sud du lac près de l'origine de son déversoir naturel. Le rapport de protection souligne que *“le lac est désolé et triste”*, mais le sens en est ici esthétique.

Les rives du lac sont aujourd’hui plus fournies : une ou deux petites constructions récentes liées à l’auberge, tel un garage, la Maison des sports de pleine nature reconstruite en 2015. Tout autour des berges, les arbres ont poussé, ce qui confère au lac une impression beaucoup moins forte et beaucoup plus tendre que celle que montrent les photographies de 1946. Le lac a perdu de son austérité et apparaît plus “charmant”.

La protection actuelle, le classement acté en 1973, englobe le lac, les rives à l’est et au sud sur 500 mètres environ, et les rives ouest et nord-ouest, plus pentues, sur 250 mètres environ. Au nord, elle s’étend jusqu’au col de Guéry et vient buter sur les Roches de Sanadoire et de Tuilière, elles-mêmes protégées en tant que site naturel inscrit. Cet ensemble naturel protégé correspond grosso-modo au sud au bassin versant du cours d’eau, qui s’écoule du lac jusqu’à sa jonction avec un ruisseau plus large, le ruisseau de l’Enfer.

En saison chaude, les pêcheurs se pressent autour du lac, profond de 11 mètres. En saison froide, outre le circuit de ski de fond, le lac de Guéry attire les curieux grâce à une activité inhabituelle et normalement interdite en France : la "pêche blanche". Cette pêche singulière consiste à pêcher par un trou dans la glace, qui recouvre en couche épaisse le lac tous les hivers.

Type d’intérêt

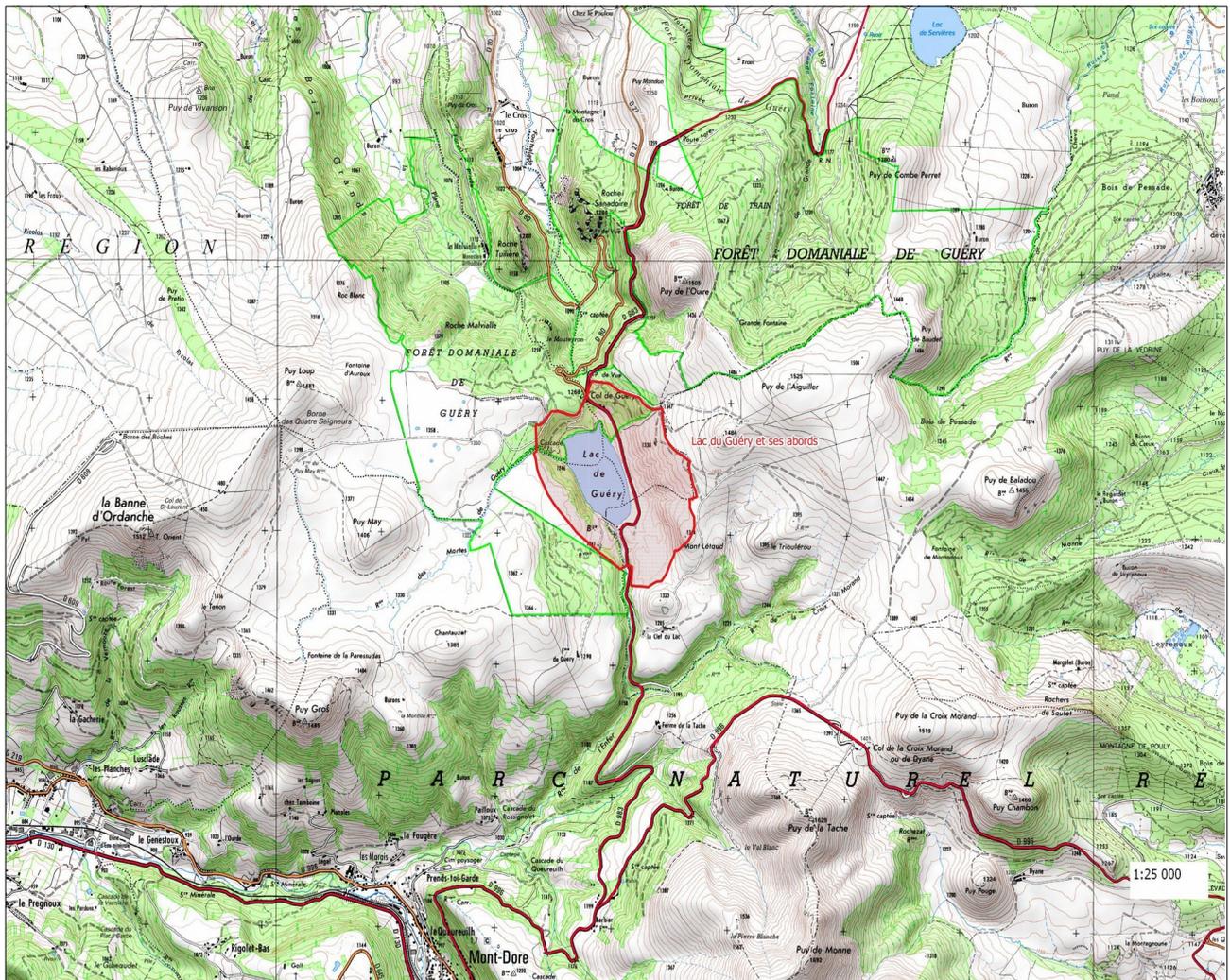
Pittoresque

Accès

Libre.

Tourisme

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

